

ce, la meilleure contribution que nous pourrions faire, comme nation sœur, à la défense de l'empire britannique et des colonies qui le composent.

Il serait beaucoup mieux d'adopter cette politique que d'envoyer à l'Angleterre des fonds sans nos cœurs; car ce n'est pas envoyer son cœur avec son argent quand on n'est pas prêt à donner son sang et sa vie. On a dit que nos Canadiens se refuseraient à monter sur nos vaisseaux pour une somme de 50 ou 75 cents par jour. C'est là de la part de ceux qui l'ont proférée une insulte gratuite aux nôtres.

J'ai parlé des desseins qu'avaient les pères de la confédération, et je vais maintenant passer à un examen de l'attitude du parti conservateur de nos jours. J'avoue avoir quelque difficulté à deviner quel peut bien être le sentiment du parti conservateur sur ce que propose le chef du Gouvernement. J'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours qu'il a prononcé le 5 décembre dernier, et j'ai cru comprendre qu'il avait pour justifier la mesure qu'il propose deux ou trois considérations. Une de ces considérations, c'a été, a-t-il affirmé, qu'il existe une crise. C'a été là le fondement sur lequel il a édifié sa mesure. Ensuite, il est allé plus loin, et il est entré dans une discussion de ce que le Canada doit à l'Angleterre pour avoir jusqu'ici défendu nos côtes, et de là il conclut à la nécessité d'une contribution de notre part. Il a débuté par dire qu'il se proposait de voter 35 millions à la Grande-Bretagne, en pur don, un présent dont chaque Canadien aurait lieu d'être fier. Il s'est complu dans une description de ces trois cuirassés, portant le nom du Canada, mais dont les équipages ne seraient pas Canadiens, et il a pensé qu'il était d'heureux augure de faire ce don à un moment où c'est un oncle du roi qui gouverne le pays. C'est là ce qu'il disait alors: c'était un don de 35 millions faits dans le but de défendre l'empire britannique dans un moment de crise. Il a de suite ajouté qu'il ne fallait pas adopter une autre politique, parce que cela impliquait un retard trop considérable, parce que c'était vouloir une chose que nous ne pouvions exécuter, parce que, assure-t-il, il nous serait impossible de construire des vaisseaux d'ici à vingt-cinq ou cinquante ans. Mon très honorable ami a récemment dans cette Chambre émis une idée qui accentue ce trait de sa politique et c'est pour quoi j'ai des doutes sur ce que peut bien être vraiment sa politique. Dans son dernier discours sur le sujet, il a dit l'autre jour à la Chambre que c'était un prêt, non pas un don; que nous n'allions pas abandonner la propriété de ces vaisseaux, que nous allions les passer à l'Angleterre à titre de prêt, et il a dit que cette assertion ne répugnait pas à ce qu'il avait d'abord annoncé le 5 décembre, puisque, dit-il, il

avait alors déclaré qu'il existait une entente en vertu de laquelle ces vaisseaux nous reviendraient dès que nous en aurions besoin. S'il s'agit d'un prêt, s'il s'agit simplement de céder à la Grande-Bretagne ces puissants navires, et il présente la chose comme devant être notée d'une manière favorable, le pays a le droit de savoir et je lui demanderai s'il pense à établir une marine de guerre canadienne en exécution d'une politique permanente. Le Gouvernement doit avoir quelque idée de ce que sera cette politique. Si ces navires continuent de nous appartenir, si nous ne faisons que les céder pour un temps à l'Angleterre, et si tout de même nous ne devons pas avoir une marine, à quoi bon demander qu'on nous les retourne. Quel bien résultera-t-il de cette mesure? Tout d'une haleine on nous dit que c'est un cadeau dont le Canada devra s'enorgueillir, mais dont il ne devra pas oublier le côté solide. Le premier ministre déclare que c'est simplement un prêt, que nous retons toujours la propriété de ces vaisseaux, que nous les cédon pour un temps à la Grande-Bretagne et qu'ils nous reviendront.

Je demande une réponse à ma question. Avant de procéder à l'examen de ce projet de loi, le Gouvernement devrait éclairer le peuple de ce pays aussi bien que le peuple anglais sur ce qu'il pense que sera sa politique à venir. C'est, je crois, une insulte au peuple canadien que de lui demander de voter 35 millions à l'Angleterre sans en même temps lui dire et dire à l'empire britannique quelle sera notre politique à l'égard d'une marine canadienne. Il ne faut pas oublier que, par un accord solennellement conclu avec l'amirauté, il y a quelques années à peine, le Canada s'est engagé de mettre une flotte dans les eaux qui l'entourent. Cet accord, l'Australie y a adhéré, et elle se plaint parfois de ce que le Canada ne fasse rien pour y donner suite. Où en sommes-nous de cette promesse? Qu'en a fait le Gouvernement? Ce sont là des questions absolument pertinentes. L'on n'a pas abrogé la loi Laurier sur le service naval; le Gouvernement n'a pas annoncé ce qu'il entendait faire à ce sujet. A-t-il bien l'intention de révoquer cette loi pour prix de l'appui qu'il a reçu des nationalités de la province de Québec. S'il n'a pas cette intention, que va-t-il en faire? La laissera-t-il dans nos statuts? Sera-t-elle appliquée ou sera-t-elle considérée comme lettre morte? Ce sont là des questions auxquelles devrait répondre un Gouvernement qui se respecte. Dans l'intérêt non seulement du Canada, mais de l'empire en général, il devrait faire cesser tout doute sur ce qu'il se propose de faire. Le Gouvernement accuse ses adversaires de ne rien faire, il reproche au pays son abstention, et voici qu'il refuse cependant de déclarer qu'il